

E. LES FAMILLES QUI RESTENT AU PORT D'ATTACHE

Parfois, un couple ou une famille décident qu'il n'est tout simplement pas possible de répondre aux exigences de l'affectation devant laquelle ils se trouvent. Les raisons de cette décision sont aussi diverses que les gens qui les prennent : l'éducation des enfants, la santé de parents âgés, la carrière du conjoint, la perte de revenu que subira la famille si le conjoint cesse de travailler, l'hésitation à se déraciner une autre fois, ou des problèmes de famille qui ne peuvent être résolus qu'à la maison.

Pour difficile que soit cette prise de décision, il est encore plus délicat d'effectuer la séparation avec succès. Le Ministère, par l'entremise de ses DSE, a reconnu que c'est une option dont un nombre croissant d'employés font l'essai; il existe un peu plus d'aide financière qu'auparavant pour l'employé dont la famille est demeurée au Canada.

On peut dire qu'une telle expérience a réussi lorsque l'employé qui revient demeure permurant et la famille, unie.

Y a-t-il des indicateurs de réussite? Oui, il en existe quelques-uns. Plus le nombre des indicateurs positifs est grand, meilleures sont les chances de succès.

Les points suivants sont des facteurs positifs :

- on s'accorde mutuellement pour dire que la raison de la séparation est valide;
- la raison de la séparation concerne les deux conjoints, par exemple, la garde des enfants;
- la séparation est la seule solution raisonnable et satisfaisante;
- la séparation n'est qu'une situation temporaire qui sera suivie d'une réunion pour la vie;
- les partenaires continuent à considérer leur relation comme la plus importante; ils y sont fidèles et estiment qu'elle répond à leurs besoins;
- les deux partenaires demeurent satisfaits de la situation et des raisons qui l'ont amenée;
- les partenaires évaluent fréquemment et honnêtement la situation et leurs sentiments à ce sujet;